

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION**

2019-2020

Date de révision : 21 février 2020

École secondaire Roméo-Dallaire

Membres de l'équipe responsable de la sécurité dans les écoles

- Nom de l'élève ou des élèves : Hannah Van Bommel
- Nom du parent : Mélanie Bouchard
- Nom du membre du personnel enseignant : Stéphanie Renaud
- Nom membre du personnel non-enseignant : Lynn Gosselin
- Nom du partenaire communautaire : Jason Stamp (Police Régional de Barrie)
- Nom de la direction de l'école : Stéphane Lewis et Danica Fisher

Définition de l'intimidation :

(Cette définition peut être utilisée. Se référer aux pages 13 à 26 du document « Imagine... Une école sans intimidation », CSViamonde, 2008-2009 pour d'autres définitions de l'intimidation.)

L'intimidation est typiquement un comportement répété, persistant et agressif envers une ou plusieurs personnes, qui a pour but (ou dont on devrait savoir qu'il a pour effet) de causer de la peur, de la détresse ou un préjudice corporel, ou de nuire à l'amour-propre, à l'estime de soi ou à la réputation. L'intimidation se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs réels ou perçus (page 3, Politique/Programmes Note n° 144 et page 3 de la politique 3,32 *Stratégie pour la sécurité dans les écoles*).

Stratégies de prévention et d'information :

Les stratégies présentées par l'école dans cette section doivent être inclusives et intègrent activement la participation des élèves, des parents, tuteurs ou tutrices, de l'école et de la collectivité. Les stratégies préventives et les programmes doivent mettre l'accent sur :

- Des relations et des styles de vie sains;
- Le leadership des élèves;
- L'empathie;
- Le développement du civisme;
- La résolution de conflits;
- Les pratiques de réhabilitation;
- La prévention de l'intimidation;

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION**

2019-2020

Date de révision : 21 février 2020

École secondaire Roméo-Dallaire

- La médiation par les pairs.

Les stratégies en place à Roméo-Dallaire :

- Formation sur la cyberintimidation et la sécurité avec les médias sociaux pour les élèves de 7^e année (Policier communautaire)
- Programme Filles fantastiques pour les filles de la 7^e à la 9^e (Reconnaissance de l'intimidation dans les relations, Centre Colibri)
- Formation « Relations saines plus » offerte à un groupe d'élève à risque de la 10^e à la 12^e année (Travailleuse en santé mentale)
- Trousse d'intimidation envoyée aux parents en début d'année
- Salle de bien-être pour permettre aux élèves de faire des échanges avec l'éducatrice spécialisée
- Groupes d'habiletés sociales pour travailler la gestion des conflits entre amis et la gestion des émotions avec les 7^e et 8^e (éducatrice spécialisée et travailleuse sociale)

Stratégies d'intervention et de soutien, y compris des plans de protection des victimes :

(Ces stratégies sont à titre d'exemple. Se référer aux pages 50 à 60 du document « Imagine... Une école sans intimidation », CSViamonde, 2008-2009, pour d'autres stratégies d'intervention et de soutien.)

Les stratégies présentées dans cette section doivent être inclusives et intègrent activement la participation des élèves, des parents, tuteurs ou tutrices, de l'école et de la collectivité. Elles doivent appuyer les partenariats existants et en établir de nouveaux. Elles offrent aux élèves la possibilité de participer à la gestion des comportements à l'école et de jouer des rôles de leadership (médiation par les pairs, mentorat et résolution de conflits). Les programmes d'intervention proposés doivent prévenir l'intimidation fondée sur l'âge, la race, l'orientation sexuelle, le sexe, la religion, l'incapacité physique ou mentale ou l'origine ethnique.

Les stratégies en place à Roméo-Dallaire :

- Informer la direction et communiquer avec les parents, tuteurs ou tutrices, s'il y a lieu, en cas d'intimidation. (Système de signalement anonyme des incidents d'intimidation par les élèves)
- Enseigner des stratégies pour gérer les cas d'intimidation.
- Encourager les élèves solitaires à se joindre à des activités, à développer des amitiés et à bâtir des systèmes de soutien.
- Offrir des services de counselling informel ou formel.
- Accompagnement par l'éducatrice spécialisée pour la résolution de conflits entre élèves.

Exigences en matière de rapport :

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION**

2019-2020

Date de révision : 21 février 2020

École secondaire Roméo-Dallaire

L'article 300.2 de la partie XIII de la *Loi sur l'éducation* stipule qu'un employé d'un conseil qui apprend qu'un élève d'une école du Conseil peut s'être livré à une activité pour laquelle une suspension ou un renvoi doit être envisagé, doit en faire rapport à la directrice ou au directeur de l'école dès qu'il est raisonnablement possible de le faire.

Le rapport peut être présenté de façon verbale dans le cas où une intervention immédiate est nécessaire.

Le rapport peut être écrit et doit être rédigé dès qu'il est possible de le faire sans danger. Le logiciel « Écoles sécuritaires » est disponible dans la section « Outils Viamonde » du site web www.csviamonde.ca.

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire :

(Se référer aux pages 50 à 60 du document « Imagine... Une école sans intimidation », CSViamonde, 2008-2009, pour d'autres stratégies de formation.)

Stratégies en place à Roméo-Dallaire :

- Trousse d'intimidation envoyée aux parents en début d'année
- Offrir des ressources de sensibilisation sur l'intimidation et le bien-être aux parents, tuteurs ou tutrices disponibles à la bibliothèque.
- Discuter des stratégies de prévention d'intimidation lors des réunions du conseil d'école.
- Demander aux parents, tuteurs ou tutrices d'appuyer les initiatives préventives mises en place à l'école par l'entremise du communiqué mensuel.

Stratégies de communication et de sensibilisation :

Stratégies en place à Roméo-Dallaire :

- Partager les politiques et procédures sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs ou tutrices, aux élèves et aux membres du personnel enseignant.
- Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs ou tutrices.
- Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux élèves.
- Présenter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation.
- Se référer au guide de Francobus.

**PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION
EN MATIÈRE D'INTIMIDATION
2019-2020
Date de révision : 21 février 2020**

École secondaire Roméo-Dallaire

Surveillance et examen :

- Inscrire comment les procédures ou le plan de prévention et d'intervention ou les politiques seront revues durant l'année.
- Révision annuelle lors d'une rencontre du comité.
- Consultation des élèves par l'entremise du conseil des élèves.
- Révision du sondage annuel de satisfaction et de climat scolaire du Conseil scolaire Viamonde.